

Nous en sommes à la treizième ou à la quatorzième!

Il nous a fallu voter avant même que le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône ne soit terminé, c'est-à-dire sans attendre que le gouvernement ait obtenu la confiance de la Chambre. Naturellement, je ne pense pas que le gouvernement, avec sa «petite» majorité, risquait de ne pas obtenir la confiance de la Chambre.

Il y avait des rumeurs d'élections prochaines dans l'air; il était évidemment rumeur que ces «petites» mesures législatives et sociales aideraient à rafistoler quelque peu la popularité du gouvernement actuel. Voilà pourquoi on nous amène une douzaine ou plus de mesures sociales de nature à faire plaisir à quelques-uns. Dans un coin, un bateau; dans un autre, un bout de chemin de fer; ailleurs, une subvention. Tout cela, plus l'augmentation de dix dollars de la pension de vieillesse, nous donnait l'impression qu'il y aurait des élections générales! C'est pourquoi la session commence à l'envers! Je me demande si nous en sommes à un point tel qu'il nous faille commencer par la clôture de la session et terminer par le discours du trône!

M. Valade: C'est comme M. Lesage à Québec!

M. Denis: C'est ce qu'on appelle mettre la charrue devant les bœufs. D'ailleurs, ces mesures sociales que nous avons approuvées ont quand même fait l'objet de plusieurs discours de nos amis d'en face, bien qu'elles n'aient pas été controversées. Elles permettaient, cependant, à quelques-uns d'entre eux de préparer un discours bien tourné, de le faire imprimer et de le distribuer au cours d'une campagne électorale en vue des élections devant être appelées d'un jour à l'autre.

Mais, selon son habitude, le gouvernement est indécis, comme le sont ses ministres! Je crois que nous en sommes à la septième ou à la huitième annonce d'élections imminentes.

Nous étions heureux, nous étions en faveur des chèques bilingues.

Si vous remarquez la mesure ayant trait aux chèques bilingues ne deviendra en vigueur que lorsque les formules de chèques actuellement en possession du gouvernement et celles qui ont été commandées seront épuisées.

M. Graftey: C'est mieux que prendre 22 ans.

M. Denis: Or on émet environ 60 millions de chèques par année. A une question que je posais à la Chambre des communes, on m'a répondu que le gouvernement avait actuellement en sa possession plus de 30 millions de blancs de chèques non utilisés; c'est dire que

cette mesure ne sera pas mise en application avant six mois.

M. Ricard: C'est mieux que 22 ans.

M. Denis: Je me demande bien où était l'urgence d'empêcher nos institutions parlementaires de suivre leur cours normalement? Ce n'était certes pas pour décréter lui-même une mesure qui ne pourra être en vigueur que dans six mois!

M. l'Orateur suppléant: Je regrette d'interrompre l'honorable député mais je vois que l'horloge indique six heures.

(Traduction)

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

(Texte)

M. Denis: Monsieur l'Orateur, à l'ajournement de la Chambre, j'étais en train de dire que si le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône avait été ajourné, c'était la faute du premier ministre qui, ayant promis de nous soumettre deux mesures urgentes, en a fait adopter une douzaine ou plus, parce que, apparemment, il fallait plaire aux électeurs canadiens vu qu'il y avait dans l'air des rumeurs d'élections.

Je disais également que ces mesures n'étaient pas urgentes, parce que la plupart d'entre elles avaient un effet rétroactif. Prenez, par exemple, les mesures sociales; elles sont rétroactives au premier février. Par conséquent, si le débat sur le discours du trône avait été terminé, ce qui aurait eu lieu quatre jours plus tard, le gouvernement actuel aurait obtenu la confiance de la Chambre et il aurait alors pu adopter ces mesures après avoir obtenu un vote de confiance, procédure normale de nos institutions démocratiques.

De toute façon, comme je voulais faire des souhaits de Bonne Année aux députés, aux ministres et à vous, monsieur l'Orateur, je vais imiter le gouvernement et vous offrir mes meilleurs vœux avec effet rétroactif.

Ces débuts de session ont ceci de bon, surtout depuis quatre ans, que cela permet aux députés de constater quels ministres ils ont, de les voir en groupe, et enfin de savoir quels sont ceux qui dirigent tel ou tel ministère, car vous le savez, il y a eu beaucoup de changements, en l'espace de six mois, chez les conservateurs.

Et puis, vous savez également que nos ministres sont de grands voyageurs, le premier ministre en tête.

Certains journaux prétendent même que le premier ministre avait parcouru, l'an dernier,